



Marchés et maraîchage : un point de vue de sociologie économique sur la sociologie rurale

Antoine Bernard de Raymond

► To cite this version:

Antoine Bernard de Raymond. Marchés et maraîchage : un point de vue de sociologie économique sur la sociologie rurale. Aube. Sciences en campagne, pp.183-188, 2009. halshs-01731200

HAL Id: halshs-01731200

<https://shs.hal.science/halshs-01731200>

Submitted on 13 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marchés et maraîchage : un point de vue de sociologie économique sur la sociologie rurale

Antoine Bernard de Raymond

Ce texte est issu d'une thèse de sociologie sur le marché des fruits et légumes en France au XX^e siècle [Bernard de Raymond, 2007]. Cette thèse mobilise les outils de la sociologie économique et de la sociologie du droit, pour saisir les transformations des relations entre producteurs et commerçants (ou distributeurs) tout au long du siècle dans ce secteur. L'approche construite dans le cadre de ce travail ne croisait pas au départ les questionnements de la sociologie rurale telle qu'elle s'est construite en France autour des figures de H. Mendras, P. Rambaud ou M. Jollivet ; en revanche, elle permet de revisiter certains enjeux construits par la sociologie rurale. L'objet étudié notamment, le secteur des fruits et légumes permet de déplacer certains questionnements relatifs à la spécificité du monde rural, de réinterroger son histoire et, peut-être d'en éclairer l'avenir sous un jour différent.

La sociologie rurale, telle qu'on peut la saisir par exemple à travers les travaux d'Henri Mendras [1967] ou Placide Rambaud [1964] recelait peut-être en elle-même une forme d'ambivalence. En effet, le modèle des « sociétés paysannes » postulait à la fois une forme de prétention à l'universalité et la disparition de son objet. De sorte que l'on pouvait reprocher à la sociologie rurale à la fois d'hypostasier son objet (« l'ordre éternel des champs » ou les sociétés rurales comme totalités signifiantes et autonomes à l'intérieur de société englobantes) et de majorer la rapidité ou l'univocité des changements qui l'affectaient, dans une forme d'évolutionnisme, ou de paradigme modernisateur.

Le modèle de société rurale développé par Henri Mendras repose sur certains traits saillants, tels que l'autarcie domestique (cultures vivrières, indifférenciation entre production et consommation), l'importance du groupe domestique dans la vie économique et sociale, l'interconnaissance des membres de la communauté, et le rôle des notables comme interface avec la société englobante [Mendras, 1976]. La sociologie rurale se donne alors pour double tâche d'analyser les sociétés rurales et leur *disparition*,

sous l'effet des transformations de la société englobante et du capitalisme, et comme idéal-type des transformations d'ensemble de la société. De même, chez Placide Rambaud, dans une perspective éthique, est recherchée une forme de parité entre les agriculteurs et le reste de la société. De sorte que dans la sociologie de Placide Rambaud, il n'y a pas à proprement parler de place pour les « perdants de la modernisation » [Lagrave, 2006]. Plus largement, la sociologie rurale a cherché à trancher la question de l'intégration des sociétés paysannes dans la société englobante ou au contraire de la résistance de ces sociétés au changement. Mais peut-être est-il aussi possible d'envisager non pas la confrontation entre deux ordres distincts et délimités *a priori* (société rurale et société englobante – celle-là apparaissant comme une sorte d'*enclave* à l'intérieur de celle-ci) mais l'expérimentation successive (parfois à des périodes très rapprochées) de différents modèles d'organisation des marchés agricoles (chacun d'entre eux recelant plusieurs virtualités) affectant et transformant aussi bien le monde rural que la société urbaine et leurs relations réciproques¹.

Dans mon travail de thèse, il est question du *marché*, c'est-à-dire non seulement des paysans ou des producteurs de fruits et légumes, mais aussi des commerçants, des marchands et des distributeurs. Plus précisément, il s'agit d'étudier les relations entre producteurs et commerçants, autrement dit la manière dont, à travers le marché, le monde rural se connecte avec le « non-rural ». Ici, deux remarques s'imposent concernant la production étudiée. Les fruits et légumes présentent un double intérêt :

(i) Tout d'abord, la culture des fruits et légumes, à travers, par exemple, la figure des « ceintures vertes » des centres urbains présente un trait original, à savoir que ceux qui la pratiquent se trouvent à la frontière entre des espaces ruraux et urbains ou, dit autrement, sont dans le rural sans y être. De même, la culture des fruits et légumes est très souvent une culture spéculative et, de ce fait, assez anciennement liée au marché².

(ii) Ensuite, les fruits et légumes, comparés à d'autres productions comme le blé, la viande ou la vigne, sont historiquement une culture

1 Comme le fait remarquer Gerald Berk, à propos de « l'ordre industriel » américain, « *competing models of industrial order did not occur to politicians, managers, farmers or state builders in comprehensive and programmatic detail. Still, at critical moments of crisis and conflict, the architects of political economy did emerge to articulate constitutive norms and programmatic policy in remarkable detail. The empirical problem of this study, then, is not to explain how a conflict of interests [...] shaped the transition from an old institutional order to a new one. Rather, it is to examine a diversity of business and regulatory experiments that emerged during the industrial revolution; the strategies and logic critical actors adopted to institutionalize them in economy, law, and public administration; and the conflicts occasioned by such efforts. Once such turning-point conflicts are resolved, conceptualizing politics as a clash of fixed "interests" among actors fighting over well-recognized signs of status, wealth, and advantage becomes more appropriate* » [Berk, 1994, p. 12].

2 Comme en témoigne par exemple le roman d'Émile Zola, *Le Ventre de Paris*, publié en 1873.

inessentielle à l'alimentation du peuple et ne rentrent pas en jeu dans les grands compromis institutionnels passés entre l'État et la paysannerie.

Il n'y a pas dans ce travail de thèse de sociologie rurale à proprement parler (au sens d'une sociologie de la paysannerie ou d'une sociologie de culture du village), mais une sociologie économique et une sociologie du droit au service d'une sociologie politique des rapports entre la France et ses paysans (ou agriculteurs). Cela signifie qu'on peut apporter une pierre à l'histoire de la paysannerie en France par le prisme de l'organisation des marchés, et compléter une approche en termes de sociologie politique *stricto sensu*. Cela permet *in fine* de poser la question de la citoyenneté des agriculteurs.

Les Halles centrales de Paris : une démocratie représentative dans le marché ?

En 1873, une affaire de corruption sur le marché à la criée aux Halles centrales de Paris, suivie d'un procès, va faire grand bruit en France, et va inciter la Troisième République naissante à légiférer sur le fonctionnement du marché parisien, créant par là un précédent, tous les marchés et foires de France étant jusqu'alors régis par des règlements locaux. Les débats sur cette loi au parlement sont traversés par une question centrale : comment assurer la juste représentation des intérêts des producteurs (les paysans) sur un marché local (les Halles de Paris) qui capte des marchandises qui proviennent de tout le pays (et même au-delà) ? La réponse à cette question achoppe sur deux problèmes principaux : quelle est la définition du marché, *i.e.* quelles sont *les frontières* des Halles ? Et qui est *le propriétaire* des biens échangés ? Devant l'impossibilité de trouver un compromis satisfaisant pour l'ensemble des protagonistes, on divise *de facto* le marché en trois sous-espaces, auxquels sont associés des statuts propres pour les acteurs qui y opèrent et des qualifications juridiques spécifiques des transactions. Le « carreau » est réservé aux producteurs de la région parisienne qui peuvent venir vendre directement les denrées qu'ils ont produites. Les pavillons des Halles sont réservés aux *mandataires*, agents désignés et contrôlés par l'administration qui vendent au nom et pour le compte d'autrui. Enfin, le reste du *périmètre des Halles* (qu'on appellera bientôt « marché libre ») est ouvert à tous les commerçants et les règles de droit commun s'y appliquent.

Mais cette solution ne permet pas de mettre un terme aux fraudes par ventes successives (et souvent fictives) sur le marché lui-même, et elle ne résout pas le problème plus large des déséquilibres entre Paris et la province, ni celui des rapports de domination et des pratiques monopolistiques des intermédiaires marchands dans les zones de

production³.

Marchés d'intérêt national, marchés au cadran et centrales d'achats

Dans l'après-guerre, il apparaît que la politique de modernisation des structures agraires n'a pas de sens si les gains de productivité au niveau de la production ne sont pas répercutés jusqu'au consommateur par une modernisation des circuits commerciaux, alors dominés par les grossistes en général et les Halles de Paris en particulier. Pour cela, l'État tente de construire un véritable *marché national* (i.e. un *espace marchand national*) pour les différentes denrées alimentaires, en mettant en place un réseau de marchés d'intérêt national (MIN) à partir de 1953, c'est-à-dire de marchés de gros modernes concentrant l'ensemble de l'offre et de la demande d'une région donnée. Les MIN visent donc la modernisation de l'économie française par l'organisation de la mise en concurrence des acteurs économiques sur des *places de marchés*. Ce modèle de marché est concurrencé par plusieurs modèles : d'abord en son sein par deux modèles qui reposent sur la dématérialisation du marché. Dans le modèle du marché au cadran, la vente est effectuée par enchères centralisées sur échantillon. Ce système faisant perdre de leur pouvoir aux intermédiaires du commerce, il a à une certaine époque la faveur des producteurs, comme au début des années 1960, lors de la crise du chou-fleur dans le Léon. Le modèle du grossiste livreur mise au contraire sur l'industrialisation de la fonction de grossiste et le développement des services (à commencer par la livraison). Dans cette perspective, le marché sert avant tout de base logistique, mais on peut à la limite s'en passer. C'est l'option qui sera par exemple retenue aux États-Unis. Enfin, apparaît en France en 1958 le modèle de l'hypermarché, qui donnera naissance ensuite à la grande distribution. Avec l'apparition de groupements de détaillants et de centrales d'achats, la modernisation des circuits commerciaux ne passe plus par les MIN mais au contraire par la dématérialisation du marché, l'élimination des intermédiaires et la concentration de la puissance d'achat.

L'histoire de la concurrence et de l'articulation entre ces différents modèles d'organisation des marchés permet de jeter un regard nouveau sur à la fois sur l'histoire de la modernisation de l'agriculture française et sur la sociologie rurale : (i) On constate que l'inscription de l'agriculture dans le marché est déjà ancienne. Quand bien même les fruits et légumes ne seraient qu'une culture de surplus, l'histoire de celle-ci donne à voir un monde rural

3 En effet, la loi repose sur un modèle de relation directe entre l'opérateur parisien et le producteur dont il est censé représenter les intérêts – la loi stipule en effet que « les Halles centrales de Paris sont un marché de première main » –, alors que dans l'immense majorité des cas, le produit a fait l'objet d'au moins une transaction avant d'arriver à Paris.

moins enclavé qu'il n'a pas pu paraître. (ii) Les transformations de l'agriculture française ne s'analysent pas uniquement dans un schéma vainqueurs / vaincus de la modernisation. Il y a plus complexification des modèles agricoles que remplacement d'un ancien modèle par un nouveau. Ces différents modèles marchands sont aussi associés à des conceptions différentes des produits, de leur qualité, et de leurs modes de valorisation. Les transformations du secteur des fruits et légumes pendant les « trente glorieuses » traduisent plutôt une forme d'échec de la monoculture intensive.

Dans le cas particulier des fruits et légumes, en construisant des espaces hétérogènes pour la valorisation des produits, et où la valorisation est dépendante des *personnes*, la France a en quelque sorte construit un marché de singularités [Karpik, 2007], qui a permis le maintien d'une population agricole relativement nombreuse⁴. Mais on peut parler d'une forme de « tyrannie des singularités », qui enferme chacun dans son individualisme et empêche les producteurs de définir des politiques marchandes collectives, comme en témoigne le faible développement des organisations de producteurs dans le secteur des fruits et légumes. Chez les producteurs de la filière fruits et légumes le marché est très communément perçu comme une réalité purement extérieure, aux fluctuations de laquelle on est entièrement soumis. Autrement dit, le secteur des fruits et légumes se trouve confronté à des injonctions contradictoires entre la concentration et la productivité d'une part et le maintien d'une pluralité de logiques marchands d'autre part, ce qui se paie par l'isolement, l'individualisme et le repli sur soi d'une partie des agriculteurs. De ce point de vue, on peut poser la question de la citoyenneté des agriculteurs à partir de la façon dont ils s'inscrivent sur le marché, dont ils parviennent ou non à construire des « prises » sur le marché [Bessy, Chateauraynaud, 1995].

La sociologie rurale, qui s'est construite en même temps que la politique des structures, a décrit de manière détaillée la mise en place des structures visant à développer une agriculture productiviste mais garantissant néanmoins l'assise familiale des exploitations agricoles. Ces structures ont été complétées par la politique agricole commune (prix d'intervention, préférence communautaire), qui a offert une certaine protection à l'agriculteur sur le marché. Le secteur du marché des fruits et légumes se distingue fortement de ce modèle. En effet, ce secteur se caractérise par un rapport beaucoup moins « médié » (faiblesse relative des organisations de producteurs) et beaucoup plus brutal au marché, peu ou pas compensé par des soutiens de la PAC, ainsi qu'un recours important au salariat (à travers le travail saisonnier en particulier). Point aveugle de la modernisation, mais aussi de l'historiographie du monde rural, l'étude du marché des fruits et légumes permet d'éclairer l'histoire du monde rural

⁴ Par rapport à d'autres secteurs de l'agriculture.

sous un jour différent : elle donne à voir un monde rural beaucoup plus connecté à l'« urbain » qu'il n'y paraît, mais aussi très fragile car peu structuré autour d'organisations de producteurs ou de structures interprofessionnelles ou syndicales. Le secteur des fruits et légumes, marginal institutionnellement et politiquement, offre paradoxalement un point de vue intéressant pour cerner les enjeux qui traversent aujourd'hui des secteurs – comme les « grandes cultures » – historiquement au cœur des politiques agricoles, et aujourd'hui mis en demeure (par les réformes de la PAC notamment) de « s'adapter » au marché.

Bibliographie

- BERK Gerald [1994], *Alternative tracks. The Constitution of American Industrial Order, 1865-1917*, John Hopkins UP, p. 12.
- BERNARD DE RAYMOND Antoine [2007], *Maximes empiriques de l'activité économique. Le marché des fruits et légumes en France (1936-2006)*, thèse de doctorat en sociologie, École normale supérieure de Cachan.
- BESSY Christian, CHATEAURAYNAUD Francis [1995], *Experts et Faussaires. Une sociologie de la perception*, Métaillié, Paris.
- KARPIK Lucien [2007], *L'Économie des singularités*, Gallimard, Paris.
- LAGRAVE Rose-Marie [2006], exposé au séminaire *Retour sur la sociologie rurale*, Ciheam, 13 décembre.
- MENDRAS Henri [1967 ; 1992], *La Fin des paysans*, Actes Sud.
- MENDRAS Henri [1976], *Sociétés paysannes. Éléments pour une théorie de la paysannerie*, Armand Colin, Paris.
- RAMBAUD Placide [1964], « Révoltes et révolution paysanne dans la France contemporaine », *Sociologia ruralis*, vol. 4-2, p. 101-115.

Notes